



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 06 mars 2024

### Objet :

### APPROBATION DE LA CHARTE ARCHITECTURALE

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le 29 février, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 19

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHSKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Charlotte LOGEAIS, Jacques NICOLAS, Caroline BOUIS, Hervé DEWINTER, Vincent CLAUDIERE, Frédéric GUIRIMAND, Julien COURTIN, Dimitri BOURSAULT, Alexandre RUECHE, Jean-Clair BUCHARD, Claude MAQUIS, Dominique DURAND,

#### **Ont donné pouvoir : 8**

Mathieu BELKEBIR	à	Vincent CLAUDIERE
Siham ROUSSEL	à	Eve VON TSCHIRSCHSKY
Maëlys LUXOR	à	Frédéric GUIRIMAND
Laurent MITON	à	Dominique DURAND
Sékolène MOREAU	à	Hervé DEWINTER
Stéphanie BANCAL	à	Alexandre RUECHE
Françoise GUYARD-CASTANET	à	Claude MAQUIS
Patrick BOYKIN	à	Jean-Clair BUCHARD

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Caroline BOUIS

---

**EN EXERCICE : 27      PRESENTS : 19      REPRESENTES : 8      VOTANTS : 27**

---

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

VU la délibération n°2022/16 du Conseil Municipal en date du 29 mars 2022 relative à la réalisation d'une charte architecturale avec l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

**CONSIDERANT** les différents travaux réalisés en concertation avec les habitants, les élus, les représentants d'association, les promoteurs et bailleurs sociaux ainsi que les services de la Ville,

**CONSIDERANT** la charte en annexe,

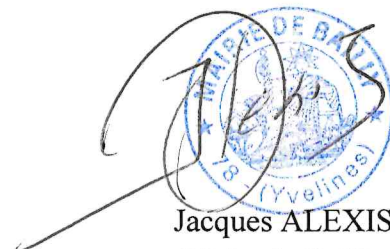
**AYANT ENTENDU** l'exposé du rapporteur, Madame Sabrina TOURMETZ, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la charte architecturale, environnementale et de promotion en annexe.

Pour copie conforme,

Fait à BAILLY, le 06 mars 2024

  
Jacques ALEXIS  
Maire de Bailly